JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - DISP DIJON



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CSA - DISP DIJON

Justice
UISP DIJON

Cher(e)s Collègues, cher(e)s camarades,

Il y a quatre ans, vous avez fait le choix du changement. Vous nous avez accordé votre confiance avec une conviction simple : celle qu'une organisation syndicale doit obtenir des résultats, défendre les personnels et ne jamais renoncer lorsque les intérêts des agents sont en jeu.

Aujourd'hui, au moment où vous allez une nouvelle fois choisir celles et ceux qui porteront votre voix pour les quatre prochaines années, nous ne venons pas vous présenter une liste de promesses ; nous venons vous rendre compte de la confiance que vous nous avez accordée.

Durant ce mandat, FO Justice a obtenu des avancées historiques pour les personnels de surveillance. Le passage en catégorie B est devenu une réalité. Le corps de commandement a accédé à la catégorie A. Les perspectives de carrière ont été profondément améliorées avec un nombre de promotions sans précédent et les revalorisations indiciaires et indemnitaires ont permis une reconnaissance concrète de l'engagement quotidien des personnels.

Ces avancées démontrent qu'avec de la détermination, du dialogue lorsqu'il est utile et de la fermeté lorsqu'elle est nécessaire, il est possible d'obtenir ce que beaucoup considéraient encore comme inaccessible il y a quelques années.

Pour autant, nous savons que tout n'est pas réglé. Les difficultés de recrutement, l'évolution de la population pénale, les violences auxquelles sont confrontés les personnels, les exigences toujours plus fortes de notre métier imposent de poursuivre le travail engagé. Nous continuerons à défendre l'amélioration des rémunérations, le renforcement de la sécurité des établissements, la protection des personnels, l'amélioration de la qualité de vie au travail et une véritable reconnaissance de l'ensemble de nos missions.

La gestion des congés bonifiés, la reprise d'ancienneté des collègues oubliés, les mutations, les situations individuelles, les difficultés sociales ou familiales demeurent autant de dossiers sur lesquels nous sommes mobilisés chaque jour. Car au-delà des grandes réformes nationales, notre engagement se mesure aussi dans l'accompagnement quotidien des collègues.

Vous le savez, les projets nationaux sont indispensables, mais le travail réalisé localement, régionalement et au plus près de vos préoccupations l'est tout autant. Depuis quatre ans, nous avons renforcé notre équipe et accompagné des dizaines, puis des centaines de collègues dans la défense de leurs droits. Cette proximité est notre identité et restera notre priorité.

Au fil des années, vous avez été toujours plus nombreux à nous rejoindre, à nous faire confiance et à reconnaître le travail accompli. Cette confiance nous honore, mais surtout elle nous oblige. Les acquis obtenus ne sont pas une fin en soi. Ils constituent le point de départ de nouveaux combats que nous devons mener ensemble.

Parce que rien n'est jamais définitivement acquis, parce que notre profession mérite toujours davantage de reconnaissance et parce que les défis qui nous attendent sont nombreux, nous vous demandons aujourd'hui de renouveler votre confiance.

Ensemble, continuons à faire avancer notre administration, à défendre les personnels et à obtenir ce que beaucoup pensaient impossible !

Continuons le changement ! Votez FO Justice !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Dijon, Frédéric STOLL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CSA - DISP DIJON

FO Justice
UISP DIJON

CD Joux-la-Ville	Frédéric STOLL, CEA
MC Saint-Maur	Frédéric LEVALLOIS, CEA
MA Vesoul	Stéphane THABUSSOT, CEA
MA Dijon	Pierre POLLONNI, CEA
CP Orléans-Saran	Michaël PETIT, CEA
MC Saint-Maur	Sandrine DOUCET, Administrative
CD Joux-la-Ville	Sébastien LAURENT, CEA
CD Joux-la-Ville	Virginie VIENOT, CEA
SPIP 70-90	Nadège GALLOTTE, CEA
MA Dijon	Sabrina PFERSCH, Administrative
MA Nevers	David BUISSERET, CEA
PREJ 21	Corinne BULTEAU, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr